Le projet de fédération nationale suisse

Le Congrès de la Fédération romande, tenu à Vevey, a élaboré un projet de Fédération suisse des Sections de l'Internationale.

À l'art. 2, § 5 de ce projet, il est dit que, pour être admise dans la Fédération suisse, chaque section devra *reconnaître les décisions de la Conférence de Londres*.

Ce qui signifie très clairement que les intrigants de Genève, cherchant à jouer un mauvais tour à la Fédération jurassienne, ont imaginé celui-ci : de constituer une Fédération nationale suisse, dont devront faire partie toutes les Sections de la Suisse, et en même temps d'en fermer les portes à la Fédération jurassienne, en lui imposant une condition d'entrée qu'elle ne peut accepter.

Nous n'attendions pas moins de l'esprit de fraternité des hommes du Temple-Unique ; et pour achever de les peindre, nous répéterons le jugement porté en notre présence sur ce fameux projet de Fédération, *par un des délégués au Congrès romand de Vevey* :

« Les meneurs de Genève, disait-il, ont tant tripoté, qu'ils sont arrivés à la veille de la banqueroute ; et ils ont imaginé de constituer une fédération suisse pour lui faire endosser leurs dettes et la charger de la liquidation de leur déficit. »

Nous

savions cela depuis longtemps ; mais il ne nous convenait pas, à
nous adversaires, de faire des révélations qui, de
notre part, auraient pu sembler des calomnies. Maintenant que ce sont
les amis eux-mêmes qui s'en chargent, il est inutile de taire
plus longtemps la vérité. D'ailleurs, porter la lumière
dans les turpitudes commises à Genève, ce n'est pas
compromettre l'Internationale ; ceux qui la compromettent, ce
sont ceux qui ont fait en son nom toutes ces saletés ; et
c'est seulement en ayant le courage de dire toute la vérité
et de dénoncer hautement les éléments impurs,
que nous parviendrons à sauver le peu qui reste de
l'Internationale à Genève.

-- 0 --

Ainsi,

la coterie H. Perret, Outine, Artus et C^{ie} élabore
un projet de Fédération nationale, dans lequel la
Fédération jurassienne est traitée en paria.
Là-dessus, la Section de Zurich, à laquelle est
communiqué le projet, s'émeut ; elle rédige
un contre-projet, dans lequel, parmi plusieurs modifications, elle
supprime tout d'abord cette condition de reconnaître la
décision de la Conférence de Londres, condition qui
nous excluait d'avance. Néanmoins, le contre-projet n'est pas
adopté sans opposition : Artus, l'ami d'Outine, combat
violemment la suppression de la condition ci-dessus ; mais
malgré son éloquence, la majorité de la Section

zurichoise adopte le contre-projet et décide son envoi à la fédération jurassienne. En effet, peu de jours après, la fédération jurassienne recevait la lettre suivante :

Zurich, le 8 juillet 1872

« Chers amis,

« Vous recevez ci-joint 14 exemplaires de notre contre-projet au plan élaboré par le Congrès romand pour la constitution d'une fédération régionale suisse. Ayez l'obligeance de les faire parvenir aux Comités locaux. Je vous envoie ces exemplaires pour toute la Fédération jurassienne, attendu que nous ne connaissons pas les adresses des Sections. »

« Salut fraternel.

« Au nom et par ordre de la Section de Zurich :

Le correspondant, Hermann Greulich. »

Et à cette lettre est joint un post-scriptum personnel :

« Mon cher Schwitzguébel, ne serait-il donc pas possible de rétablir l'union entre les internationaux de la Suisse ? Avec ces inimitiés personnelles, toute notre organisation marche à sa ruine, et je crois que des deux côtés l'on devrait se comporter un peu plus fraternellement, — H. G. »

Ah, vous vous en apercevez enfin, citoyen Greulich, que la conséquence des infâmes attaques personnelles auxquelles vos amis de Genève se sont livrés contre les Jurassiens et contre tout ce qui

était indépendant dans l'Internationale, sera la ruine de notre Association ? C'est un peu tard. Rappelez-vous, citoyen Greulich, la patience, pour ne pas dire la débonnaireté, que nous avons montrée pendant des mois, après le Congrès de la Chaux-de-Fonds de triste mémoire, lorsque *l'Égalité* nous traînait dans la boue et qu'à chaque offre de conciliation faite par la *Solidarité* elle répondait par une nouvelle insulte. C'était alors qu'il fallait parler d'union ; alors tout pouvait se réparer encore ; mais dès lors la situation a changé, et comme le dit avec raison la *Federacion* de Barcelone, il s'est dégagé dé tout cela une lutte plus haute, une lutte de principes, qui sépare aujourd'hui l'Internationale en deux camps ; c'est la lutte entre le principe de fédération et d'autonomie d'une part, et le principe d'autorité de l'autre. Et à ce moment où cette lutte a pris le caractère d'une crise aiguë, nous ne pourrions, sans trahison, abdiquer, et renoncer à la défense de nos principes. — Expliquons-nous d'abord, résolvons les grandes questions qui nous divisent, écartons les intrigants, les traîtres et les voleurs, — nous nous embrasserons après.